

SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le premier jour du mois de mars en l'an deux mille onze, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 8 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière d'ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 01 février 2011
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Tarification des locaux et ameublement 2011/2012
 - Liste des arrérages de taxes au 01 mars 2011 (art. 1022 et 1023 C.M.)
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
- 5) Demande d'aide financière
 - Coopérative jeunesse de services de Lotbinière
- 6) Aménagement/urbanisme/développement
 - Comité consultatif d'urbanisme
 - Dépôt du procès-verbal de la séance du 16 février 2011
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier Supermarché Ste-Croix inc., lots 3 592 445 et 3 592 441
 - Dossier M. Michaël Demers, lot 3 591 984
 - Projet de règlement n° 456-2011 aux fins de modifier le Règlement relatif au plan d'urbanisme n° 387-2007
 - Adoption
 - Avis de motion
 - Projet de règlement n° 457-2011 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007
 - Adoption
 - MRC de Lotbinière
 - Cour municipale commune – Honoraires du procureur
- 7) Voirie
 - Développement résidentiel de la rue Ernest-Blouin
 - Offre d'achat pour le lot 4 778 288

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

Soumission(s)

- Travaux d'inspection, de nettoyage et d'essai sur les conduites d'aqueduc et d'égouts
- Fourniture de bordure de béton
- Travaux de pavage (incluant rues Tardif et Desrochers)
- Achat de sable
- Fourniture d'accessoires d'aqueduc et d'égouts
- Fourniture d'accessoires d'égout pluvial en béton préfabriqué

Règlement d'emprunt n° 454-2011

- Adoption

Développement résidentiel de la rue Tardif (phases 1 et 2) dossier 502628

- Offre d'achat pour le lot n° 4 570 240

Réfection de voirie à la rue Biron

- État du coût net révisé des travaux et financement

Réfection de voirie à la rue Legendre

- État du coût net révisé des travaux et financement

Réfection de voirie à la route Pointe-Platon

- Soumission(s)

Rue du Bateau

- Aménagement de détente (parc et/ou aire de stationnement)
- Don de biens marins

8) Loisirs et culture

Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix

- Acceptation d'un membre actif

Comité d'embellissement 2011

- Dépôt du procès-verbal
- Nomination des membres

Comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix

- Nomination des membres

Comité Familles de Sainte-Croix

- Nomination des membres

Hôtel de ville et centre communautaire

- Système de climatisation – Soumission(s)

Projet de relais touristique

- Adoption du règlement d'emprunt n° 455-2011

9) Varia

MRC de Lotbinière

Élaboration d'une politique familiale locale

- Nomination de responsables
- Demande d'aide financière
- Demande d'aide à la MRC et au carrefour action municipale

Période de questions

Levée de l'assemblée

063-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

064-2011

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 01 FÉVRIER 2011

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 01 février 2011 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

065-2011

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE FÉVRIER 2011

SALAIRES BRUTS DU 23 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2011	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	7 915.60
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIÈRES, POMPIERS, MAINT. DÉN., VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, PAT. EXT. & T/JEUX	22 448.12
	AVANTAGES SOCIAUX	5 060.59
	SOUS-TOTAL	35 424.31

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE FÉVRIER 2011

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	185.00
	TOTAL	35 609.31

COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2011 – RATIFICATION

ACCENT QUEBEC		1 531.73	✓(1)
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	1 531.73	TABLES PLIANTES
AREO-FEU LTEE		1 336.44	✓(1)
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	1 336.44	INSPECTION ANNUELLE
BANQUE NATIONALE DU CANADA		1 037.11	✓(2)
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.77	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	98.26	ESSENCE INC.
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	55.00	ESSENCE INC.
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-8.94	ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	71.99	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	94.00	ESSENCE SAVANA
270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	51.30	DIESEL KUBOTA
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	49.00	DIESEL KUBOTA
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	46.01	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	73.38	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	69.00	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	67.37	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	108.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	111.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	98.50	ESSENCE SAVANA
270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	54.01	DIESEL KUBOTA
BELL MOBILITE PAGETTE		255.25	✓(1)
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	213.97	SERVICES INC. & P/R
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	41.28	SERVICES INC. & P/R
BIOLAB - DIVISION THETFORD		528.50	✓(1)
241200411	ANALYSE DE L'EAU	494.89	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	33.61	ANALYSE D'EAU
CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX		9 725.69	✓(2)
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 048.71	REMISES JANVIER 2011
5513825000	RQAP A PAYER	320.86	REMISES JANVIER 2011
5513850000	R.R.Q. A PAYER	2 152.76	REMISES JANVIER 2011
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	561.29	REMISES JANVIER 2011
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	2 593.42	REMISES JANVIER 2011
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	842.31	REMISES JANVIER 2011
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 206.34	REMISES JANVIER 2011

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

CAM-TRAC BERNIERES INC.		8 274.15 (1)	
2304000725	MACH. OUTILL. EQUIP. VOIRIE	8 274.15	BALAI ROTATIF KUBOTA
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		171.99 (1)	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	171.99	REMISES JANVIER 2011
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE STE-CROIX		290.00 (1)	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	290.00	AIDE FINANCIÈRE
COUP DE POUCE		29.29 (1)	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	29.29	ABONNEMENT 2011
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		11 568.07 (1)	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	-62.88	CRÉDIT AJUSTEMENT CARBURANT JUILLET À DÉCEMBRE
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	6 395.60	SERVICES JANVIER 2011
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	5 163.29	SERVICES JANVIER 2011
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	72.06	CONTENEUR CÔTE DU BATEAU
GOVERNEMENT DU QUEBEC		52.55 (1)	
213000200	CONT. EMPLOYEUR ADMINISTRATION	52.55	AJUSTEMENT COTISATION R.R.Q. 2009
GROUPE CASTONGUAY INC.		715.85 (1)	
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	88.73	SERVICES JANVIER 2011
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	627.12	SERVICES JANVIER 2011
HYDRO-QUEBEC		4 300.73 (3)	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 113.74	SERVICES JANVIER 2011
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894	133.02	SERVICES JANVIER 2011
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	2 725.87	SERVICES JANVIER 2011
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	328.10	LAMPADAIRES (2)
IMPRIMERIE CCL		67.20 (1)	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	61.52	BORDEREAUX SALAIRES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	-2.00	COUPON RABAIS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	-2.00	COUPON RABAIS
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	9.68	FRAIS TRANSPORT
JOHN MEUNIER INC.		191.04 (1)	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	191.04	PRODUITS CHIMIQUES
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO		4 760.65 (1)	
2308100721	PROMOT. TERRITOIRE/TOURISTIQUE	4 760.65	DÉVIATION BRANCHEMENT PRINCIPALE 6319 RUE
LAROSE & FILS LTEE		179.45 (1)	
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	179.45	PRODUITS D'ENTRETIEN
LES INDUSTRIES DE LA RIVE-SUD LTÉE		309.88 (1)	
222000527	ENT. ET REP. - AMEUB. INCENDIE	153.80	ARMOIRE DE RANGEMENT
222000527	ENT. ET REP. - AMEUB. INCENDIE	156.08	BUREAU DE TRAVAIL
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		34.60 (1)	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	34.60	ACHATS VOLUMES
LVM INC.		9 775.08 (1)	
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	5 515.72	HON. PROF. # 7 CONTRÔLE MATÉRIAUX
2304022721	RÉFECTION VOIRIE RUE BIRON	4 259.36	HON. PROF. # 8 CONTRÔLE MATÉRIAUX
MINISTRE DES FINANCES - PERMIS RÉUNION		80.00 (1)	
270291959	SUBV. ASS. LOISIR/CULT. (OBNL)	80.00	PERMIS RÉUNION BRUNCH BÉNÉVOLES
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC		829.00 (2)	
241200494	COTISATIONS & ABONN. - RESEAU	102.00	RENOUVELLEMENT CERTIFICAT QUALIFICATION (RENÉ BERGERON)
241200494	COTISATIONS & ABONN. - RESEAU	102.00	RENOUVELLEMENT CERTIFICAT QUALIFICATION (STÉPHANE MILOT)
241200494	COTISATIONS & ABONN. - RESEAU	102.00	RENOUVELLEMENT CERTIFICAT QUALIFICATION (GÉRALD LEMAY)
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	523.00	CERTIFICAT AUTORISATION
NATIONAL VACUUM INC.		3 028.90 (1)	
241400445	GESTION BOUES - DEGRILLEUR	-341.46	CRÉDIT TRAVAUX DE POMPAGE
241400445	GESTION BOUES - DEGRILLEUR	334.57	VIDER DÉGRILLEUR & NETTOYER STATIONS LECLERC & LA FLEUR
241500445	GESTION BOUES - ST. POMPAGE	341.78	VIDER DÉGRILLEUR & NETTOYER STATIONS LECLERC & LA FLEUR
241200444	USINE EAU - GESTION DES BOUES	676.35	VIDER BASSINS DE RÉTENTION
241200444	USINE EAU - GESTION DES BOUES	2 017.66	VIDER BASSINS DE RÉTENTION
NOVICOM 2000 INC.		105.90 (1)	
223100526	ENTR. - MACH./ OUTILL./ EQUIP.	105.90	BATTERIE P/RÉPONDANTS
POSTES CANADA		423.03 (2)	
245110321	TIMBRES POSTES - VIDANGES	124.40	CALENDRIERS GAUDREAU
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	280.66	AVIS NOS. 129 ET 130
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	17.97	TIMBRES C/FAMILLES
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		1 926.99 (3)	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	50.35	AMPOULES
222000522	ENTR. & RÉPAR.-CASERNE INCENDIE	102.65	PIÈCES & ACCESSOIRES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	60.22	PIÈCES & ACCESSOIRES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	6.82	PIÈCE POUR SIFFLET AIR
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	21.60	RECHARGE VADROUILLE
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	10.37	NETTOYEUR & SCELLANT
259000522	ENT. ET REP. CHALET SPORTS	1.53	PLAQUE & INTERRUPTEUR
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	8.61	CLÉ
222000522	ENTR. & RÉPAR.-CASERNE INCENDIE	66.96	PIÈCES & ACCESSOIRES
222000522	ENTR. & RÉPAR.-CASERNE INCENDIE	267.08	PEINTURES & PINCEAUX
222000522	ENTR. & RÉPAR.-CASERNE INCENDIE	22.63	ROULEAUX & PLATEAU
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	3.44	NETTOYEUR & SCELLANT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	50.08	PINCEAUX & RUBAN À MESURER
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	9.48	RUBAN À MASQUER
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	15.93	RUBAN À MASQUER
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	30.40	PIÈCES & ACCESSOIRES
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	37.82	PEINTURE SIGNALISATION
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	36.64	PIÈCES & ACCESSOIRES
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	41.53	RUBAN & COUPE-FROID
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-507.94	CRÉDIT CHLORE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	815.53	CHLORE
259000522	ENT. ET REP. CHALET SPORTS	431.57	FEUILLES DE CONTREPLAQUÉ & ACC.
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	6.89	LAME DE COUPEAU
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	198.07	PIÈCES & ACCESSOIRES
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	81.01	PEINTURES & PINCEAUX
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	50.21	PEINTURE
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	4.29	AMPOULES
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	3.22	AMPOULES
SNC-LAVALIN INC.		2 146.73	(1)
2304022721	RÉFECTION VOIRIE RUE BIRON	264.88	HON. PROF. # 7 SURVEILLANCE CHANTIER
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	1 881.85	HON. PROF. # 6 SURVEILLANCE CHANTIER
STANDARD LIFE		2 421.70	(1)
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 421.70	POLICE 31722 FÉVRIER 2011
TELU COMMUNICATIONS INC.		824.87	(2)
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	62.81	SERVICES JANVIER 2011
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	255.79	SERVICES FÉVRIER 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	215.31	SERVICES FÉVRIER 2011
261000331	TELEPHONE-URBANISME	87.68	SERVICES FÉVRIER 2011
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	71.25	SERVICES FÉVRIER 2011
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	4.79	SERVICES FÉVRIER 2011
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	1.70	SERVICES FÉVRIER 2011
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	62.77	SERVICES FÉVRIER 2011
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	62.77	SERVICES FÉVRIER 2011
VIDÉOTRON LTÉE		219.93	(3)
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	52.35	SERVICES FÉVRIER 2011
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	38.83	SERVICES MARS 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	37.96	SERVICES MARS 2011
261000331	TELEPHONE-URBANISME	37.96	SERVICES MARS 2011
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	52.83	SERVICES MARS 2011
Total : 67 142,30			

COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2011

BETON LAURIER INC.		540.00	(1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	540.00	BRIS D'EAU RUE DES CHUTES
BIBBY STE-CROIX INC.		0.00	(2)
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	-34.18	CRÉDIT LOCATION CHARGEUR
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	34.18	LOCATION CHARGEUR
BUROPLUS ST-EX		364.08	(3)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	91.13	CARTOUCHE D'ENCRE
261000670	URBANISME - PAPETERIES	47.84	CARTOUCHE D'ENCRE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	195.50	PAPIER
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	29.61	AGRAFFEUSE
CAM-TRAC BERNIERES INC.		426.09	(2)
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	651.66	INSPECTION FIN DE GARANTIE KUBOTA
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	-225.57	CRÉDIT FRAIS TRANSPORT KUBOTA
CHAREST ALAIN		496.19	(1)
5513100000	COMPTES A PAYER	496.19	REMBOURS. DE TAXES PAYÉES EN TROP
CMP MAYER INC.		408.99	(1)
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	90.00	FRAIS TRANSPORT
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	318.99	MOUSSE
CORPORATION SUN MÉDIA		740.51	(1)
262100341	PUBL PROMOTION IND. &	740.51	PUBLICITÉ DÉV. RÉSIDENTIEL
DOCUMENT EXPRESS ENR.		6.77	(1)
270259670	FOURN. BUREAU, PATRIMOINE	6.77	PHOTOS MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		1 119.16	(5)
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	60.95	TUBES GRAISSE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	27.04	TUBES GRAISSE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	510.76	BRIS D'EAU RUE THIBODEAU
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	84.65	DÉNEIGEMENT RUES COIN BATEAU, PICARD & LAROCHE
259000443	ENLEVEMENT NEIGE-CHALET	51.26	SOUFFLEUR PATINOIRE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	384.50	BRIS D'EAU RUE DES CHUTES
FLEURS DE LAURIER INC.		64.94	(1)
216000310	FRAIS DEPL. - REL. TRAVAIL & PER	64.94	DÉCÈS (PÈRE MARCEL DAIGLE)
GARAGE GEORGE MANAWIEL INC.		49.94	(1)
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	49.94	CHANGEMENT HUILE DAKOTA
GERALD PLAMONDON		161.73	(1)
270150310	FRAIS DE DEPLACEMENT - T/JEUX	161.73	DÉPLACEMENT (ST-ROSAIRE & ST-NARCISSE)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

HYDRO-QUEBEC

241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712

IMPRESSIONS JKL INC.

262200349 ARTICLES PROMOTIONNELS

262200349 ARTICLES PROMOTIONNELS

IMPRIMERIE STE-CROIX INC.

213000349 BULLETIN D'INFORMATION

213000349 BULLETIN D'INFORMATION

KOLÉO STUDIO MULTIMÉDIA

259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE

LABORATOIRE DE CANALISATIONS

241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC

LAROSE & FILS LTEE

270120660 PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT

LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.

241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC

233002443 EPANDAGE - ABRASIFS S/URBAIN

270120443 ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE

259000443 ENLEVEMENT NEIGE-CHALET

LES PTITS MOTEURS ENR.

232000525 ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE

222000526 ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE

MARIO LEBLOND

262100341 PUBL PROMOTION IND. &

MARYLÈNE DEMERS

2304022721 RÉFECTION VOIRIE RUE BIRON

MILOT, STEPHANE

232000310 FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE

232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE

270150310 FRAIS DE DEPLACEMENT - T/JEUX

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES

MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC

241200494 COTISATIONS & ABONN. - RESEAU

OBV DU CHÊNE

219000970 DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.

PETITE CAISSE

213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION

232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE

213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION

259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE

PETITE CAISSE SENTIER PEDESTRE,SKI

270190631 ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND

270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND

PITNEY BOWES LEASING

213000517 LOCATION D'AMEUBLEMENT -ADM.

PROTECTION INCENDIE PC

270120526 ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM

259000522 ENT. ET REP. CHALET SPORTS

222001522 ENTRETIEN TERRAIN CASERNE

241400526 MACH, OUTILL, EQ. - DEGRILLEUR

241301521 ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX

232000522 ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.

241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE

222001526 ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE

222001526 ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE

QUINC. MAURICE HAMEL & FILS

222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE

241200635 USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES

259000522 ENT. ET REP. CHALET SPORTS

REAL HUOT INC.

2308050722 CENTRE DES LOISIRS & SERVICES

2308050722 CENTRE DES LOISIRS & SERVICES

2305030721 ENT. RESEAU AQUEDUC

241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC

241500521 ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS

241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC

241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC

2 279.99 (1)

2 279.99 SERVICES FÉVRIER 2011

642.20 (2)

540.00 CASQUETTES (60)

102.20 SACS DE SPORTS (6)

624.31 (2)

20.51 AVIS NO. 132

603.80 AVIS NO. 133

68.36 (1)

68.36 AFFICHES C/FAMILLES

370.26 (1)

370.26 BRIS D'EAU RUE DES CHUTES

453.73 (1)

453.73 PRODUITS D'ENTRETIEN

737.23 (2)

331.85 LOCATION CAMION (BRIS D'EAU RUE

THIBODEAU)

225.01 ABRASIFS TROTTOIRS

90.18 ABRASIFS TROTTOIRS

90.19 ABRASIFS TROTTOIRS

239.31 (2)

178.91 CHANGER ROULEMENT À BILLE HONDA

60.40 ENTRETIEN SCIE

250.00 (1)

250.00 PUBLICITÉ DÉV. RÉSIDENTIEL

2 281.09 (1)

2 281.09 HON. PROF. SERVITUDE ÉGOUT

PLUVIAL

271.19 (1)

5.16 DÉPLACEMENT FÉVRIER

136.51 BOTTES DE TRAVAIL

129.52 DÉPLACEMENT FÉVRIER

18.00 (1)

18.00 AVIS MUTATION

102.00 (1)

102.00 RENOUELEMENT CERTIFICAT

QUALIFICATION (CLAUDE LECLERC)

100.00 (1)

100.00 PART. FIN. 4IÈME VERSEMENT

207.93 (1)

0.92 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE

68.16 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE

0.25 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE

138.60 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE

403.59 (1)

211.54 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE

192.05 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE

136.71 (1)

136.71 LOCATION BALANCE 2011

610.37 (3)

146.11 INSPECTION ANNUELLE EXTINCTEUR

95.70 INSPECTION ANNUELLE EXTINCTEUR

28.48 INSPECTION ANNUELLE EXTINCTEUR

5.70 INSPECTION ANNUELLE EXTINCTEUR

5.70 INSPECTION ANNUELLE EXTINCTEUR

11.39 INSPECTION ANNUELLE EXTINCTEUR

11.39 INSPECTION ANNUELLE EXTINCTEUR

44.15 INSPECTION ANNUELLE EXTINCTEUR

261.75 INSPECTION VISUELLE EXTINCTEUR

619.07 (3)

155.47 SCIE & ACCESSOIRES

435.77 CHLORE

27.83 FEUILLES DE CONTREPLAQUÉ & PEINTURE

506.17 (13)

-1 128.75 CRÉDIT PIÈCES & LOCATION

-395.06 CRÉDIT PIÈCES & LOCATION

-336.35 CRÉDIT PIÈCES & ACCESSOIRES

141.63 PIÈCES & ACCESSOIRES

81.10 PIÈCES & ACCESSOIRES

9.94 MANCHON EN ACIER

876.86 PIÈCES RÉSEAU D'AQUEDUC

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	455.02	PIÈCES RÉSEAU D'AQUEDUC
2308050722	CENTRE DES LOISIRS & SERVICES	-173.14	CRÉDIT PIÈCES
2305030721	ENT. RESEAU AQUEDUC	-373.43	CRÉDIT PIÈCES
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	525.03	PIÈCES BRIS D'AQUEDUC
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	308.10	BOÎTE SERVICE & VANNE À BILLE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	6.34	GOUPILLE EN ACIER
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	254.44	PIÈCES BRIS D'EAU RUE THIBODEAU
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	254.44	PIÈCES BRIS D'EAU RUE DES CHUTES
RECEVEUR GENERAL DU CANADA		328.00	(1)
222000339	LICENCE RADIO, MOBILE INCENDIE	328.00	RENOUVELLEMENT LICENCE
RESTAURANT CHEZ LARRY		48.87	(1)
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	16.29	REPAS (DÉV. RÉSIDENTIEL)
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	16.29	REPAS (DÉV. RÉSIDENTIEL)
261000310	FRAIS DEPLACEMENT - URBANISME	16.29	REPAS (DÉV. RÉSIDENTIEL)
SERVICES INFORMATIQUES DM		395.87	(2)
211000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE ÉLUS	52.39	BLOC ALIMENTATION PORTABLE
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	343.48	INSTALLATION ROUTEUR
SIMON LEMAY, EXCAVATION		234.12	(1)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	234.12	BRIS D'EAU RUE DES CHUTES
TAXI COLIS		17.83	(1)
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	17.83	TRANSPORT ARTICLES PROMOTIONNELS
TELUS MOBILITE		286.31	(2)
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	28.20	SERVICES JANVIER 2011
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	28.97	SERVICES JANVIER 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	31.11	SERVICES JANVIER 2011
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	54.07	SERVICES JANVIER 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	28.22	SERVICES FÉVRIER 2011
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	28.24	SERVICES FÉVRIER 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	32.19	SERVICES FÉVRIER 2011
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	55.31	SERVICES FÉVRIER 2011
TRANSCONTINENTAL MEDIAS S.E.N.C.		487.03	(1)
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	162.35	APPEL D'OFFRES PAVAGE
2304018721	PROL. & DEVEL. RUE DESROCHERS	162.35	APPEL D'OFFRES PAVAGE
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	162.33	APPEL D'OFFRES PAVAGE

Total : 17 097,94

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 03-2011

066-2011

TARIFICATION DES LOCAUX ET AMEUBLEMENTS 2011/2012

	<u># local</u>	<u>Tarifs actuels</u> <u>résolution</u> <u># 055-2010</u>	<u>Tarifs</u> <u>révisés</u> <u>2011</u>
1) LOCATION			
- Salle des métiers 472 p.c.		52,00/mois	53,05/mois
- Chevaliers de Colomb 937 p.c.	9	314,35/an	320,65/an
- Filles d'Isabelle	5	377,80/an	385,35/an
- Club de l'âge d'or		1 251,90/an	1 276,95/an
- 153 Groupe Scout Pointe-Platon * (salle des spectacles de septembre à mai, 1fois/semaine)		N/A	N/A
- Salles pour locations privées			
- salle de conférence	5	47,25/fois	48,20/fois
- salle des Chevaliers	9	94,60/fois	96,50/fois
- cuisine	10	11,15/fois	11,35/fois
- Salle des spectacles 5,333. p.c.		229,00fois	233,60fois
+ gardiennage		inclus	inclus
+ ménage		20,20/heure	20,60/heure
Prix spécial à l'occasion de funérailles :			
- salle des Chevaliers	9	60,00/fois	61,20/fois
- salle des spectacles		125,95/fois	128,45/fois

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

Prix spécial à l'occasion de la période des Fêtes :

(réunions familiales - moins de 65 personnes)		
- salle des spectacles	105,80/fois	107,90/fois
- Chalet des sports (Ass. des handicapées)	220,85/mois	225,25/mois

NOTE :

Le coût comprend l'électricité, le chauffage et les frais d'entretien.

2) AMEUBLEMENT (POUR CITOYEN DE SAINTE-CROIX SEULEMENT)

- Location de tables en bois (max. 19)	3,95/chac.	4,00/chac.
- Location de tables en PVC (max. 7)	6,10/chac.	6,20/chac.
- Location de chaises	0,65/chac.	0,65/chac.
- Location casiers appartenant à la municipalité *	50.00/chac.	50.00/chac.

* La municipalité se dégage de toutes responsabilités quant aux contenus et valeurs des biens y étant entreposés dans l'éventualité de tous sinistres. Cette responsabilité incombe au locataire.

3) PRIX SPÉCIAL :

3.1 Les organismes para-municipaux :

- L'Office municipal d'habitation

La location pour toute salle sera gratuite pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante ; la municipalité n'aura pas à encourir de frais supplémentaires pour le ménage de la salle des spectacles ; toute utilisation subséquente sera chargée selon les tarifs réguliers en vigueur.

3.1.1 Les comités para-municipaux :

- Comité de la fête de la Saint-Jean Baptiste

Ce comité continuera de profiter des privilèges leur étant accordés par la résolution numéro 117-2002 en autant que ces privilèges soient utilisés que pour les fins auxquelles ils ont été formés.

3.2 Les organismes suivants :

- Association des personnes handicapées
- Cercle de Fermières de Ste-Croix
- Chorale les Harmoniques de Ste-Croix inc.
- Club de l'Age d'Or (Les Joyeux Pionniers inc.)
- Club de patinage artistique de Sainte-Croix
- Club des Préretraités de Lotbinière est
- Commission scolaire des Navigateurs (Gala Méritas)
- Conseil Paroissial de Pastoral de Ste-Croix (y incluant la fête de la Majorité)
- Entraide Ste-Croix
- Fabrique de Ste-Croix
- Fonds industriel de Ste-Croix
- Hockey mineur de Lotbinière inc. « Section Ste-Croix »
- Le Théâtre de Lotbinière
- Les Chevaliers de Colomb # 3178
- Les Filles d'Isabelle
- Maison Annick inc.
- Tournoi interrégional Ste-Croix
- 153 Groupe Scout Pointe-Platon

Salle des spectacles seulement :

- a) Le coût de location sera moindre pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante, à l'exception des frais de gardiennage et de ménage.

- Coût de location :	60,50/1 ^{er} fois	61,70/1 ^{er} fois
- Gardiennage :	17,40/heure	17,75/heure
- Ménage :	20,20/heure	20,60/heure

- b) Utilisation subséquente :

- Coût de location :	229,00/fois	233,60/fois
- Gardiennage :	inclus	inclus
- Ménage :	20,20/heure	20,60/heure

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

Tout autre organisme non-cité aux présentes et ne faisant pas l'objet de dispositions contraires, le tarif régulier est alors applicable.

Les privilèges accordés par cet article ne peuvent être prêter ou céder à quiconque d'autre et doivent servir exclusivement pour les fins propres de l'organisme privilégié dans le cadre de ses activités normales pour lequel il a été constitué.

4) EXCEPTIONS :

Les organismes et comités de Sainte-Croix :

- Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix inc.
- Association des pompiers volontaires de Ste-Croix inc.
- Carnaval Ste-Croix inc.
- Centre culturel & sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.
- Comité d'Embellissement
- Comité de Premiers répondants
- Comité du Centre Plein Air Sainte-Croix
- Comité Familles de Sainte-Croix
- M.R.C. de Lotbinière *

- | | |
|---------------------------------|---------|
| - Coût de location des salles : | gratuit |
| - Gardiennage : | gratuit |
| - Ménage : | gratuit |

Cette gratuité est reconnue dans le cadre de leur activité et en autant qu'il y aura redistribution en tout ou en partie des profits ainsi réalisés à remettre à la municipalité et/ou au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix ou que leur activité profite à toute la communauté.

* M.R.C. : Une seule gratuité reconnue annuellement dans le cadre de la réunion des maires.

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les tarifs mentionnés au préambule et applicable à compter du 1er juillet 2011.

Augmentation moyenne de ± 2 %.

067-2011

LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES AU 01 MARS 2011 (ART. 1022 ET 1023 C.M.)

La liste des immeubles pour arrérages de taxes à l'exercice financier 2010 et des exercices antérieurs et impayés au 01 mars 2011 est déposée à la table du conseil selon l'article 1022 du Code municipal du Québec.

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la présente liste et de transmettre au bureau de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) la liste des immeubles pour lesquels des arrérages de taxes pour un montant supérieur à 10 % de leur facturation annuelle, minimum 150,00 \$, demeureront impayés au délai imparti, tel qu'il est prévu à l'article 1023 du Code municipal du Québec.

Dans le cas où l'entier du compte facturé est en arrérage pour une année donnée, le minimum de 150,00 \$ est non applicable et ce compte devient sujet aux procédures légales conformément aux articles 1023 et suivants du Code municipal du Québec.

La liste des immeubles concernés par des arrérages de taxes 2010 devra également inclure toutes autres taxes et tous frais échus et exigibles au délai imparti.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

068-2011

COMPTE À PAYER

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE FÉVRIER 2011

SALAIRES BRUTS DU 23 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2011	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 686.88
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	11 510.60
	AVANTAGES SOCIAUX	2 226.52
	SOUS-TOTAL	17 424.00

FRAIS DE FINANCEMENT DE FÉVRIER 2011

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	65.00
	TOTAL	17 489.00

COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2011 – RATIFICATION

ALEX COULOMBE LTEE	267.40	(1)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	267.40	ACHATS RESTAURANT
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	3 386.86	(1)
270181610 ACHATS - BAR	3 386.86	ACHATS BAR
CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX	4 655.85	(2)
5513820000 RQAP A PAYER	180.42	REMISES JANVIER 2011
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	273.53	REMISES JANVIER 2011
5513850000 R.R.Q. A PAYER	1 167.28	REMISES JANVIER 2011
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 234.74	REMISES JANVIER 2011
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	382.60	REMISES JANVIER 2011
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	943.71	REMISES JANVIER 2011
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	473.57	REMISES JANVIER 2011
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	219.79	(1)
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	219.79	REMISES JANVIER 2011
CLAUDE GARNEAU	201.90	(1)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	201.90	ACHATS RESTAURANT
D. BERTRAND ET FILS INC.	1 103.74	(2)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	481.08	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	622.66	ACHATS RESTAURANT
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	288.00	(1)
5513881000 FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	288.00	REMISES JANVIER 2011
GROUPE CASTONGUAY INC.	210.45	(1)
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	210.45	CONTACTEURS (2) CHAUFFE-EAU
GROUPE CCL	71.21	(1)
270148670 PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	61.52	BORDEREAUX SALAIRES
270125322 FRET & MESSAGERIES ADM.	9.69	FRAIS TRANSPORT
HYDRO-QUEBEC	10 747.83	(2)
270181681 ELECTRICITE - GLACE 846563	5 562.73	SERVICES JANVIER 2011
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	5 185.10	SERVICES JANVIER 2011
IMPÉRIAL SNACKING & ÉQUIPEMENT	354.06	(1)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	-485.48	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	796.99	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	42.55	ACHATS RESTAURANT
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	143.78	(1)
5513865000 COMMISSION NORMES TRAVAIL	125.87	COTISATION CNT 2010
270120999 FRAIS GESTION CSST & AUTRES	17.91	COTISATION CNT 2010
PAUSE-CAFÉ SOLEIL	159.21	(1)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	159.21	ACHATS RESTAURANT
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	89.52	(1)
270160526 ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	89.52	ÉLÉMENT CHAUFFE-EAU# 4
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC	73.40	(1)
270160526 ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	73.40	RUBAN & CHAUFFERETTE
ROGERS SANS-FIL	45.69	(1)
270125331 TELEPHONE	45.69	SERVICES JANVIER 2011

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.	512.16	(3)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	126.24	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	150.08	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	107.20	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	128.64	ACHATS RESTAURANT
SHAW DIRECT	42.14	(1)
270125339 CABLODISTRIBUTEUR - STARCHOICE	42.14	SERVICES FÉVRIER 2011
SIMPLEX GRINNELL BE SAFE	62.66	(1)
270130527 ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP. BUREAU	62.66	RUBANS (CONTRÔLEUR DE TEMPS)
SNC LAVALIN	4 492.43	(1)
2308200721 IMM.- RECUPER. & REFRIGERATION	4 492.43	ÉTUDE AVANT-PROJET SYSTÈME RÉFRIGÉRATION DÉC. # 3
STANDARD LIFE	1 029.20	(1)
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 029.20	POLICE 31722 FÉVRIER 2011
SUPERMARCHE STE-CROIX INC.	124.26	(2)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	9.38	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	30.17	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	10.62	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	21.72	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	52.37	ACHATS RESTAURANT
TELUS COMMUNICATIONS INC.	317.30	(1)
270125331 TELEPHONE	317.30	SERVICES FÉVRIER 2011
Total : 28 598.84		

COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2011

AIGUISAGE ROUSSEAU	116.20	(1)
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	116.20	COUTEAUX SURFAÇEUSE (3)
ALARMES R. COTE INC.	1 494.36	(2)
270145451 LOCATION SYSTEME D'ALARME	984.31	CONTRAT SYSTÈME DE 2007 À 2010
270161526 ENT.-EQUIP. SECUR. &. INCENDIE	510.05	CAMÉRA & RÉPARATION SYSTÈME D'ALARME
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	3 243.31	(1)
270181610 ACHATS - BAR	3 243.31	ACHATS BAR
D. BERTRAND ET FILS INC.	338.13	(1)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	338.13	ACHATS RESTAURANT
GROUPE CASTONGUAY INC.	20.58	(1)
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	20.58	AMPOULE
LAMBERT PASCALE	150.00	(1)
270181650 VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	150.00	SOULIERS (PASCALE LAMBERT)
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.	90.19	(1)
270175443 ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	90.19	ABRASIFS STATIONNEMENT
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX	21 036.81	(5)
5513401000 PART. FINANCIERE- MUNICIPALITE	20 310.04	AJUSTEMENT DÉFICIT 2010
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	211.70	AJUSTEMENT 2010
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	174.88	ORDURES FÉVRIER 2011
270150140 SALAIRE- HOMME MAINTENANCE (R)	50.68	DÉNEIGEMENT (RENÉBERGERON)
270125321 TIMBRES-POSTES	232.09	TIMBRES
270148670 PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	57.42	CHÈQUES & ENVELOPPES
PETITE CAISSE	331.99	(1)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	97.55	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180665 BIENS NON DURABLES-	9.97	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660 PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	6.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	7.96	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270160526 ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	4.88	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	6.80	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180631 ESSENCE, HUILE, ETC.	19.99	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660 PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	17.38	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181610 ACHATS - BAR	161.46	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
PLAMONDON GERALD	500.27	(1)
270125310 FRAIS DÉPLACEMENT &	500.27	DÉPLACEMENT JANVIER & REPAS
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	89.52	(1)
270160526 ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	89.52	ÉLÉMENT CHAUFFE-EAU
STE-CROIX SPORTS INC.	188.25	(1)
270181650 VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	28.47	GRAPINS
270180650 ACHATS - MAGASIN DE SPORTS	159.78	LACETS

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		99.33 (5)
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	13.18 NETTOYANTS
270180610	ACHATS - RESTAURANT	5.76 ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	29.85 ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	47.13 ACHATS RESTAURANT
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	3.41 LIQUIDE À VAISSELLE
		Total : 27 698.94

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

069-2011

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES DE LOTBINIÈRE

Madame Audrey Bergeron, représentante pour cet organisme, est présente à cette assemblée;

ATTENDU QUE la Coopérative jeunesse de services en est à sa dixième édition, laquelle a démarré ses opérations à Sainte-Croix à l'été 2002;

ATTENDU QUE la création de la coopérative a été initiée par des concitoyens de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE cette coopérative a comme objectif de répondre au besoin de trouver un emploi d'été, initier les jeunes au fonctionnement démocratique d'une association, à l'organisation collective de travail, à la gestion coopérative et aux rouages du marché;

ATTENDU QUE l'activité est offerte aux jeunes fréquentant l'école secondaire Pamphile-Le May;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de verser à Coopérative jeunesse de services de Lotbinière une somme de 250,00 \$ à titre d'appui financier dans le cadre de leur activité pour la saison estivale 2011.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2011

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 16 février 2011.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

070-2011

DOSSIER SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC., LOTS 3 592 445 ET 3 592 441

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure du Supermarché Ste-Croix inc. et localisée au : 6452 et 6456 rue Principale, Sainte-Croix, lots 3 592 445 et 3 592 441 (lotissement à venir), qui vise à permettre l'agrandissement d'un bâtiment commercial empiétant dans la marge de recul arrière ne pouvant respecter la marge de recul minimale de 4 mètres, tel que prévu à l'annexe 1 du Règlement de zonage 389-2007. L'agrandissement projeté aurait une marge de recul arrière variant entre 0,02 et 7,94 mètres. La section dérogoire du bâtiment serait d'une longueur de 7,49 mètres.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure du Supermarché Ste-Croix inc., lots 3 592 445 et 3 592 441 (lotissement à venir), selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

071-2011

DOSSIER M. MICHAËL DEMERS, LOT 3 591 984

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Michaël Demers et localisée au : 6134 rue Lafleur, Sainte-Croix, lot 3 591 984, qui vise à permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale par la construction d'un garage d'un étage et demi empiétant dans les marges avant et latérale sur rue. L'agrandissement projeté serait à au moins 6 mètres de la ligne avant alors que l'annexe 1 du Règlement de zonage 389-2007 exige une marge de recul de 7 mètres. De plus, l'agrandissement serait à au moins 1,80 mètre de la ligne latérale sur rue alors que ce même règlement exige un minimum de 5,50 mètres.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande. Le comité exige les conditions suivantes à l'émission du permis :

- Le projet devra être réalisé dans son ensemble (garage et chambres à l'étage);
- Validation par un arpenteur-géomètre de l'allée d'accès afin qu'elle ne soit pas en conflit avec les dispositions du triangle de visibilité;
- Le projet devra s'harmoniser esthétiquement et architecturalement avec le bâtiment existant.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Michaël Demers, lot 3 591 984, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et suivant les conditions exigées à l'obtention du permis.

PROJET DE RÈGLEMENT N^O 456-2011 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME N^O 387-2007

072-2011

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement relatif au plan d'urbanisme portant le numéro 387-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 387-2007 de façon à :

- Agrandir la zone de grande affectation RB-1 à même les zones P-1 et REC-2;
- Agrandir la zone de grande affectation RA-5 à même les zones P-1 et REC-2.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 456-2011 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le projet de règlement numéro 456-2011 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 456-2011 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean-Pierre Ducruc, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 456-2011.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2007 INTITULÉ
" RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME " DE FAÇON À :**

- Agrandir la zone de grande affectation RB-1 à même les zones P-1 et REC-2;
- Agrandir la zone de grande affectation RA-5 à même les zones P-1 et REC-2.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

**PROJET DE RÈGLEMENT N^o 457-2011 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈ-
GLEMENT DE ZONAGE N^o 389-2007**

073-2011

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Modifier l'annexe 1, grilles de zonage urbain, zone 07-P afin de modifier la hauteur minimale des bâtiments;
- Ajouter l'article 1.6.197.1 au chapitre 1 : Dispositions déclaratoires et interprétatives (terminologie);
- Ajouter l'article 10.2.3 au chapitre 10 : Normes relatives à l'aménagement des terrains.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 457-2011 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIVIT :

QUE le projet de règlement numéro 457-2011 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 457-2011 entrera en vigueur conformément à la loi.

MRC DE LOTBINIÈRE

074-2011

COUR MUNICIPALE COMMUNE – HONORAIRES DU PROCUREUR

ATTENDU les résolutions numéros 020-01-2011 et 039-02-2011 de la MRC de Lotbinière concernant la révision des honoraires du procureur de la cour municipale commune;

ATTENDU QUE les honoraires du procureur sont les mêmes depuis l'année 1998 et qu'il y a lieu de réviser la tarification;

ATTENDU QU'il est demandé à chaque municipalité membre de la cour municipale commune d'entériner la nouvelle tarification, soit 1 000 \$/séance applicable au 1^{er} janvier 2011;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'entériner la nouvelle tarification pour l'année 2011 selon les conditions négociées par la MRC.

VOIRIE

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE ERNEST-BLOUIN

075-2011

OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 4 778 288

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

ATTENDU l'offre d'achat datée du 11 février 2011 de M. Alain Leclerc et Mme Karine Brousseau pour le lot projet 4 778 288 de la minute 1596 de l'avant projet de lotissement daté du 17 décembre 2010, et préparé par Mathieu et Laurent Beurivage, arpenteurs-géomètres;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter ladite offre d'achat pour le lot 4 778 288 au prix de 37 949 \$, en sus de toutes taxes applicables.

QUE Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer le contrat de vente.

SOUSSION(S)

076-2011

TRAVAUX D'INSPECTION, DE NETTOYAGE ET D'ESSAI SUR LES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

Une (1) soumission reçue :

- Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc. 4 664,08 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

ATTENDU QUE les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc. pour le prix de 4 664,08 \$, taxes incluses.

077-2011

FOURNITURE DE BORDURE DE BÉTON

Deux (2) soumissions reçues :

- Jean Leclerc Excavation inc. 14 843,29 \$
- Laval Construction inc. 17 115,79 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

ATTENDU QUE les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Jean Leclerc Excavation inc. pour le prix de 14 843,29 \$, taxes incluses.

078-2011

TRAVAUX DE PAVAGE (INCLUANT RUES TARDIF ET DESROCHERS)

Quatre (4) soumissions reçues :

- Ray-Car, Division de Sintra inc. 152 392,81 \$
- Les Entreprises Lévisiennes inc. 157 676,48 \$
- P.E.Pageau inc. 166 948,55 \$
- Pavage Inter-Rives inc. 224 521,91 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

ATTENDU QUE les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Ray-Car, Division de Sintra inc. pour le prix de 152 392,81 \$, taxes incluses.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

QUE le maire, Jacques Gauthier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Bertrand Fréchette, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

079-2011

ACHAT DE SABLE

Une (1) soumission reçue :

➤ Simon Lemay, Excavation 24 322,98 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

ATTENDU QUE les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la soumission et d'accorder le contrat d'achat à Simon Lemay, Excavation pour le prix de 24 322,98 \$, taxes incluses.

080-2011

FOURNITURE D'ACCESSOIRES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Distribution Brunet inc. - Québec 44 181,72 \$

➤ Réal Huot inc. 45 496,21 \$

➤ Emco Corporation 47 089,57 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

ATTENDU QUE les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

ATTENDU QUE la municipalité pourra octroyer si elle le désire le contrat en tout ou en partie. En ce sens, au moment des travaux, le représentant pourra ne pas utiliser un équipement, un personne ou un matériel prévu au bordereau de soumission;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Distribution Brunet inc. - Québec pour le prix de 44 181,72 \$, taxes incluses.

081-2011

FOURNITURE D'ACCESSOIRES D'ÉGOUT PLUVIAL EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ

Deux (2) soumissions reçues :

➤ Fortier 2000 ltée 29 905,53 \$

➤ Béton provincial 32 419,46 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

ATTENDU QUE les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Fortier 2000 ltée pour le prix de 29 905,53 \$, taxes incluses.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^o 454-2011

082-2011

ADOPTION

ATTENDU QUE les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

ATTENDU QUE le coût total de l'achat et des travaux est estimé à 552 000 \$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le premier février 2011;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Gratien Tardif

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 454-2011 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 454-2011 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 454-2011 entrera en vigueur conformément à la loi.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE TARDIF (PHASES 1 ET 2) DOSSIER 502628

083-2011

OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT N^o 4 570 240

ATTENDU l'offre d'achat datée du 25 février 2011 de monsieur Sébastien Gagné et madame Lucie Leclerc pour le lot n^o 4 570 240;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter ladite offre d'achat pour le lot n^o 4 570 240 au prix de 25 543\$, en sus de toutes taxes applicables.

QUE Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer le contrat de vente.

RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE BIRON

084-2011

ÉTAT DU COÛT NET RÉVISÉ DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Dépenses :

- Publication appel d'offres (Transcontinental)	218,08 \$
- Certificat d'autorisation (Ministre des finances)	516,00 \$
- Contrat (Les Excavations Ste-Croix inc.)	438 305,28 \$
- Plans, devis et surveillance (SNC-Lavalin inc.)	40 849,96 \$
- Étude géotechnique (LVM)	4 044,06 \$
- Contrôle qualitatif des matériaux (LVM)	3 108,84 \$
- Remplacement d'un pin (Les Entretiens Lotbivert)	1 354,50 \$
- Pièces (Quincaillerie Maurice Hamel & Fils inc.)	6,93 \$
- Honoraires professionnels (Laurent et Mathieu Beurivage, arpenteurs-géomètres)	479,72 \$
- Honoraires professionnels (Me Marylène Demers, notaire)	2 281,09 \$
- Intérêts sur emprunt temporaire	4 089,61 \$
- Contrôle qualitatif des matériaux (LVM)	4 259,36 \$

Sous-total : **499 513,43 \$**

(-) Retour de taxes (TPS) -22 047,05 \$

Coût net du projet : **477 466,38 \$**

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

Financement :

(-) Fonds activités financières 2010	2 746,03 \$
(-) Fonds activités financières 2011	1 350,35 \$
(-) Subvention Programme PRECO 2010 (195 600 \$)	
- Gouvernement du Canada à recevoir : 97 800 \$	97 800,00 \$
- Gouvernement du Québec à recevoir : 97 800 \$	97 800,00 \$

Financement permanent requis : **277 770,00 \$**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 277 770 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 439-2010.

RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE LEGENDRE

085-2011

ÉTAT DU COÛT NET RÉVISÉ DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Dépenses :

- Publication appel d'offres (Transcontinental)	218,07 \$
- Certificat d'autorisation (Ministre des finances)	516,00 \$
- Contrat (Les Excavations Ste-Croix inc.)	416 515,92 \$
- Plans, devis et surveillance (SNC-Lavalin inc.)	41 128,68 \$
- Étude géotechnique (LVM)	6 891,02 \$
- Nettoyage de rue (Laboratoire de canalisations)	6 859,74 \$
- Remplacement de quatre érables (Les Entretien Lotbivert)	2 709,00 \$
- Déplacement ligne aérienne (Hydro-Québec)	35 782,50 \$
- Honoraires professionnels (Laurent et Mathieu Beauvillage, arpenteurs-géomètres)	1 241,63 \$
- Intérêts sur emprunt temporaire	3 112,00 \$
- Contrôle qualitatif des matériaux (LVM)	5 515,72 \$

Sous-total : **520 490 28 \$**

(-) Retour de taxes (TPS) -22 894,56 \$

Coût net du projet : **497 595,72 \$**

Financement :

(-) Surplus non affecté urbain 2009	6 558,62 \$
(-) Fonds activités financières 2009	8 089,38 \$
(-) Fonds activités financières 2010	1 709,89 \$
(-) Fonds activités financières 2011	1 403,89 \$
(-) Subvention Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier Programme taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) enveloppe globale 798 627 \$/4 ans/versements égaux	55 000,00 \$
(-) Programme TECQ au projet : 441 194 \$	
- TECQ Canada 2010 à recevoir : (70.8 %)	141 356,97 \$
- TECQ Canada 2011 à recevoir : (70.8 %)	141 356,97 \$
- TECQ Canada 2012 à recevoir : 29 651,41 \$	
- TECQ Québec : (29.2 %) 128 828,65 \$ /10 ans	

Financement permanent requis : **142 120,00 \$**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 142 120 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 440-2010.

RÉFECTION DE VOIRIE À LA ROUTE POINTE-PLATON

086-2011

SOUSSION(S)

Dix (10) soumissions reçues :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

➤ Excavation A. Beaudoin inc.	472 239,63 \$
➤ Construction Lemay inc.	477 465,37 \$
➤ Gilles Audet Excavation inc.	481 857,18 \$
➤ Excavation Ste-Croix inc.	512 317,78 \$
➤ Maxi-Paysage inc.	528 748,48 \$
➤ Excavation Marcel Vézina inc.	532 331,12 \$
➤ Ray-Car, Division de Sintra inc.	587 821,68 \$
➤ CWA	626 165,98 \$
➤ Entreprise Ter-Co plus inc.	645 944,91 \$
➤ Aurel Harvey et fils inc.	672 157,50 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Excavation A. Beaudoin pour le prix de 472 239,63 \$, taxes incluses.

QUE le maire, Jacques Gauthier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Bertrand Fréchette, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

RUE DU BATEAU

087-2011

AMÉNAGEMENT DE DÉTENTE (PARC ET/OU AIRE DE STATIONNEMENT)

ATTENDU QUE la municipalité désire acquérir le lot 3 591 624, propriété de monsieur Richard Chabot et de mesdames Lise Chabot, Diane Chabot et Danièle Chabot, afin de permettre un aménagement de détente (parc et/ou aire de stationnement);

ATTENDU QUE les propriétaires acceptent de céder ledit lot au coût de 77 000 \$ selon les conditions suivantes :

- **QUE** l'emplacement cédé (parc et/ou aire de stationnement) soit désigné sous le nom de « Gérard-Chabot » en mémoire de feu Gérard Chabot, père des propriétaires actuels;
- **QU'** aucun certificat de localisation ne soit exigé par l'acheteur;
- **QU'** aucune garantie légale de l'immeuble ne soit exigé par l'acheteur;
- **QUE** l'acheteur conserve les droits de disposer du bâtiment selon l'usage qu'il compte faire de l'immeuble.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter l'offre présentée le tout conditionnellement aux obtentions légales requises à obtenir par la municipalité.

D'acquitter les frais et honoraires de l'acte de cession, de sa publication et des copies pour les parties.

DE mandater Me Marylène Demers, notaire, afin de préparer ledit acte de cession.

QUE le maire, Jacques Gauthier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Bertrand Fréchette, sont autorisés à signer la promesse d'achat à intervenir entre les parties en attente des autorisations légales requises, et en temps opportun à signer ledit acte de cession.

088-2011

DON DE BIENS MARINS

ATTENDU la lettre de M. Jean Rousseau datée du 21 février 2011 concernant un don pour des biens marins lui appartenant et étant libres de toutes dettes;

ATTENDU les biens suivants :

- Une bouée de navigation
- Une ancre de bateau
- Une hélice de bateau
- Un inukshuk en pierre
- Un panneau d'interprétation
- Un escalier en métal

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

ATTENDU QUE M. Rousseau désire céder gratuitement lesdits biens marins à la municipalité à la condition que le site soit entretenu et que tous les biens restent en place;

ATTENDU QUE M. Rousseau désire que la municipalité ajoute au panneau d'interprétation l'information concernant la famille Thurber;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le don des biens marins de M. Jean Rousseau et ce aux conditions demandées et de lui faire part de nos remerciements.

LOISIRS ET CULTURE

Monsieur Jean-Pierre Ducruc se retire de la table des délibérations du conseil à 20 : 47 heures en raison d'intérêts au prochain sujet (conjointe).

ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX

089-2011

ACCEPTATION D'UN MEMBRE ACTIF

ATTENDU la résolution numéro 190-2008 relativement à la création d'un organisme sans but lucratif « Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix »;

ATTENDU la résolution numéro 077-2009 relativement au Règlement général n° 1 de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix;

ATTENDU l'article 5 du Règlement général n° 1;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la personne suivante comme membre actif de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix, savoir :

- Mme Hélène Jolicoeur, Sainte-Croix
-

Monsieur Jean-Pierre Ducruc revient à la table des délibérations du conseil à 20 : 49 heures.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT 2011

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du 05 janvier 2011 du comité d'embellissement.

090-2011

NOMINATION DES MEMBRES

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'embellissement 2011, savoir :

- M. Bernard Lepage, président
- Mme Renée Cormier, secrétaire
- M. Maurice Garneau, résidant
- M. Roland Gingras, résidant
- M. François Legendre, résidant
- Mme Francine Lemay, résidante
- M. Jacques Gauthier, maire

D'adresser de sincères remerciements à M. Michel Sénéchal ainsi qu'à tous les membres du comité de l'année 2010 pour le travail accompli au cours de l'année terminée.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR DE SAINTE-CROIX

091-2011

NOMINATION DES MEMBRES

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix 2011, savoir :

- M. François Legendre, président
- Mme Imelda Lepage, secrétaire
- M. Paul-Émile Croteau, résidant
- M. Guy Laliberté, résidant
- M. Raymond Laroche, résidant
- M. Guy Loiseau, résidant
- M. Jacques Gauthier, maire

D'adresser de sincères remerciements à messieurs Léo Bergeron, Maurice Garneau, Martin Lepage ainsi qu'à tous les membres du comité de l'année 2010 pour le travail accompli au cours de l'année terminée.

COMITÉ FAMILLES DE SAINTE-CROIX

092-2011

NOMINATION DES MEMBRES

ATTENDU la résolution numéro 254-2010;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir au sein du comité Familles Sainte-Croix, savoir :

Mme Gesa Wehmeyer-Laplante, présidente et résidente
Mme Nathalie Beaulieu, résidente
M. Richard Bédard, résidant
Mme Pamela Marion, résidente
Mme Yvette Roy, résidente
M. Gratien Tardif, conseiller
M. Jacques Gauthier, maire

D'adresser de sincères remerciements à madame Lucille Noël.

La présente résolution abroge toute résolution antérieure.

HÔTEL DE VILLE ET CENTRE COMMUNAUTAIRE

093-2011

SYSTÈME DE CLIMATISATION – SOUMISSION(S)

Deux (2) soumissions reçues :

	OPTION 1	OPTION 2
➤ Ictec Réfrigération inc.	23 810,32 \$	30 076,20 \$
➤ Bon-Air Réfrigération inc.	27 934,41 \$	31 580,01 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Ictec Réfrigération inc. au prix de 30 076,20 \$, installation et taxes incluses, selon l'option 2.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

PROJET DE RELAIS TOURISTIQUE

094-2011

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^o 455-2011

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de compléter les travaux de construction de l'ensemble du projet d'un relais touristique;

ATTENDU QUE les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat et des travaux est estimé à ± 110 096\$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le premier février 2011;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Michel Routhier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 455-2011 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 455-2011 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 455-2011 entrera en vigueur conformément à la loi.

VARIA

MRC DE LOTBINIÈRE
ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE FAMILIALE LOCALE

095-2011

NOMINATION DE RESPONSABLES

ATTENDU la volonté du conseil municipal de se doter d'une politique familiale locale avec un plan d'actions concrètes pour soutenir les familles de son territoire en incluant une préoccupation pour les aînés;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer M. Gratien Tardif comme conseiller responsable des questions familiales et Mme Gesa Wehmeyer-Laplante pour gérer les papiers, les appels, les convocations et les rapports.

096-2011

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la volonté du conseil municipal de présenter une demande d'aide financière au ministère de la Famille et des Aînés afin de se doter d'une politique familiale;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser Mme Gesa Wehmeyer-Laplante à présenter une demande d'aide financière de l'ordre de 17 000 \$ au nom de la municipalité, à signer tout document afférent à la demande et à agir à titre d'interlocuteur auprès du ministère et de la MRC de Lotbinière.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2011

097-2011

**DEMANDE D'AIDE À LA MRC ET AU CARREFOUR ACTION
MUNICIPALE**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite profiter de toute l'aide disponible pour cheminer dans sa démarche d'élaboration d'une politique familiale avec préoccupation pour les aînés;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement :

- **D'**autoriser le ministère de la Famille et des Aînés à verser au carrefour action municipale les sommes nécessaires pour offrir le soutien technique au projet;
- **DE** participer financièrement à l'embauche d'une ressource au niveau de la MRC;

La municipalité s'engage à verser à la MRC la somme de 6 400 \$ en deux versements égaux (sur deux ans) à condition de recevoir la subvention du ministère.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Informations demandées concernant les aménagements à venir au bas de la côte du Bateau.
- Voir la possibilité d'honorer la mémoire de feu Robert Daigle.

098-2011

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 : 21 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.